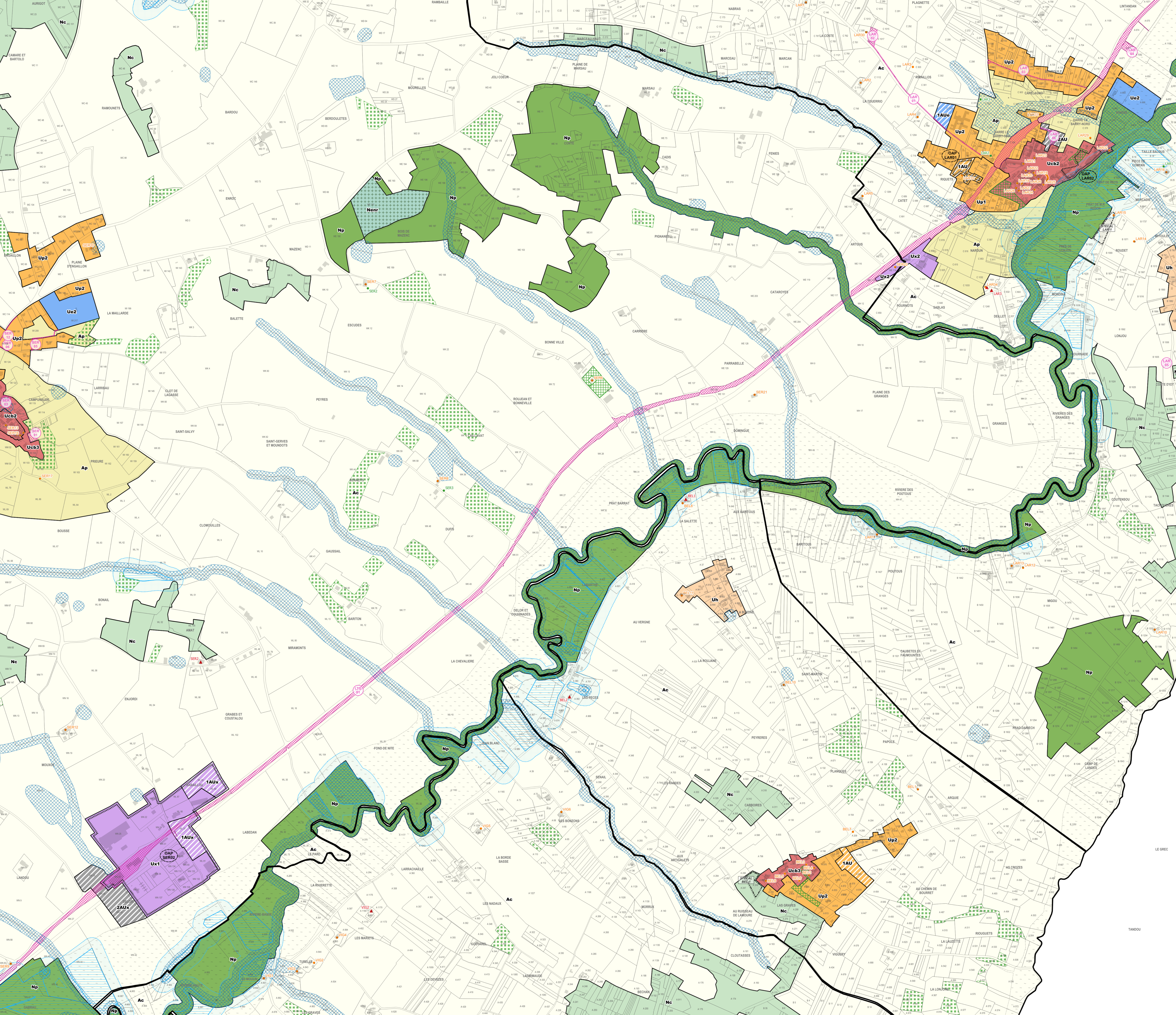
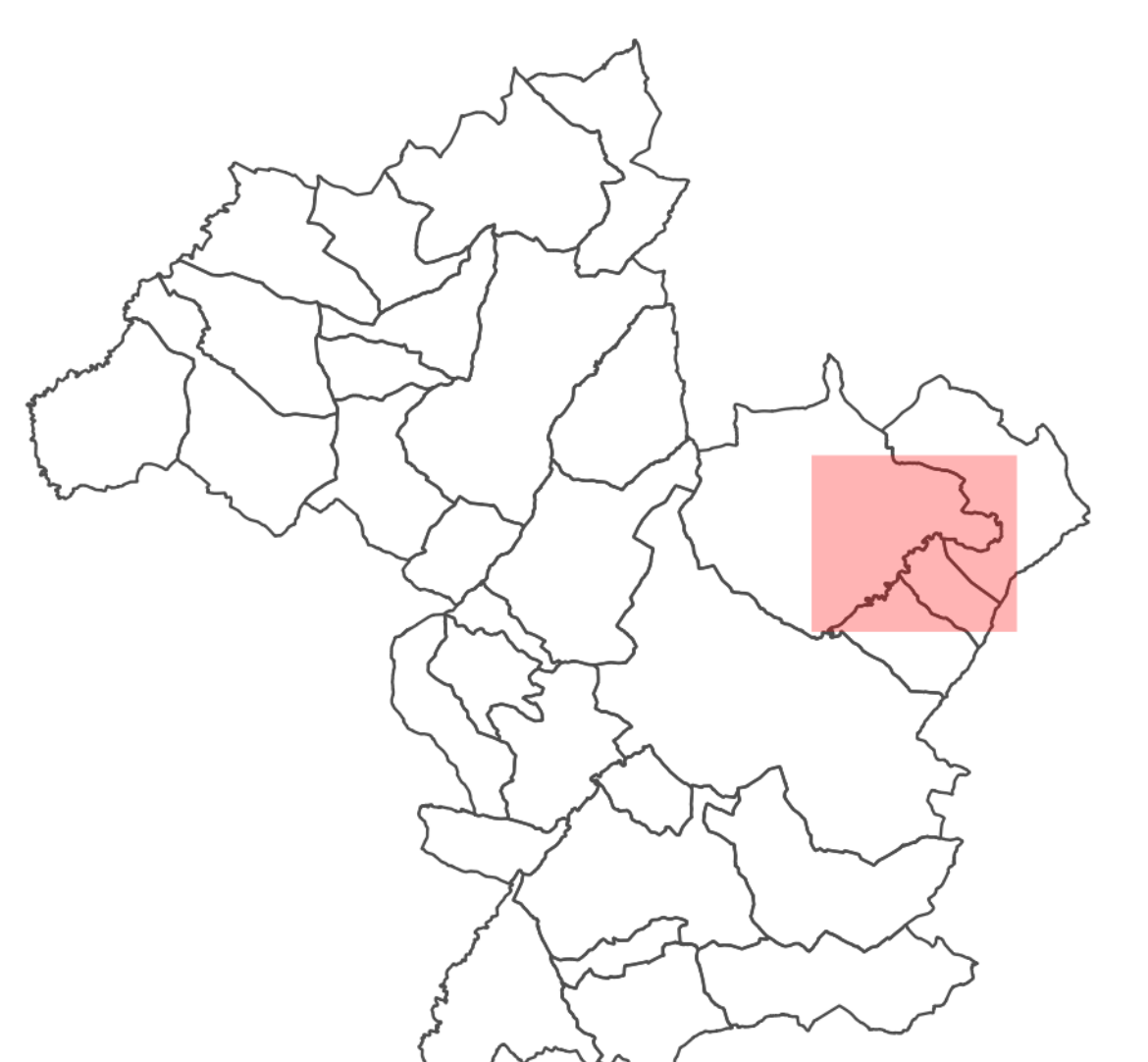






Éléments de repère

- Limites communales
- Parcelles
- Batiment
- Plan de Prévention des Risques inondation (PPRI)

Zonage

- Zone

Patrimoine

- Séquence architecturale
- Patrimoine bâti
- Arbre remarquable
- Espace vert protégé

Trame Verte et Bleue

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Cours d'eau, berges et ripisylves
- Zone humide
- Aire de fonctionnalité des zones humides

Autres prescriptions graphiques

- Changement de destination
- STECAL
- Emplacement réservé
- OAP sectorielle (hors OAP bourg*)
- Linéaire commercial protégé

* Pour rappel, chaque bourg et village est couvert par une OAP bourg



Planche
n° SER-e

REGLEMENT GRAPHIQUE

Planche générale

PLUi · version d'approbation · novembre 2025

Echelle : 1:5658

SERIGNAC - EST

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise
Mission: PLUi de la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise
Sources: DGFIP 2024, IGN
Réalisation: Citadia® le 29.10.2025